

NG

Numéro 1 – Janvier 2025

NOUVEAU GENEVOIS
MAGAZINE DU PLR GENÈVE



MUNICIPALES 2025

DÉCOUVREZ NOS 35 CANDIDATS
AUX CONSEILS ADMINISTRATIFS

ÉDITO

Plus de PLR pour un canton plus fort !

PLR GENÈVE

Prise de position sur l'aéroport

COMMUNES GENEVOISES

Interview de Julien Marquis
et Cédric Miche PLR Versoix

Agenda

MARS

23 MARS

Élections municipales
VOTEZ !

26 MARS

Assemblée des délégués
De 19h15 à 22h
Chêne-Bourg

AVRIL

15 AVRIL

Élections CA
VOTEZ !

MAI

14 MAI

Assemblée générale
De 19h15 à 22h
Troinex

AGENDA

Retrouvez tous les détails des événements dans la rubrique « agenda » de notre site web : www.plr-ge.ch/agenda.
N'hésitez pas à contacter le secrétariat du parti (info@plr-ge.ch / 022 818 42 42) pour vous inscrire à un événement.
Ces derniers sont ouverts à tous : membres et sympathisants.

LE NOUVEAU GENEVOIS EN VERSION ÉLECTRONIQUE

Savez-vous qu'il est possible de recevoir le *Nouveau Genevois* par mail à la place de l'envoi postal ?
Envoyez-nous un mail à info@plr-ge.ch si vous souhaitez bénéficier de cette possibilité.

Sommaire

ÉDITO

P. 3

Plus de PLR pour un canton plus fort !

DOSSIER

P. 4

Municipales 2025 : c'est parti !

VOTATION FÉDÉRALE

P. 14

Limites planétaires et durabilité

PLR GENÈVE

P. 18

Prise de position PLR sur l'aéroport

ACTUALITÉ INTERNATIONALE

P. 20

L'avenir de la liberté au Congrès Libéral International à Santiago du Chili

À VIF

P. 22

Pour une école heureuse

OBJET PENDANTS

P. 24

À LA RENCONTRE DES ASSOCIATIONS COMMUNALES

P. 28

Interview de Julien Marquis et Cédric Miche, Candidats au Conseil administratif, PLR Versoix

PLR EN IMAGES

P. 30

Apéritif des vœux

Bonne lecture!

Édito



Par Pierre Nicollier

Président du PLR Genève

Plus de PLR pour un canton plus fort !

Chers membres, chers sympathisants,

Après avoir terminé 2024 sur un accomplissement majeur, nous voilà lancés dans la campagne des municipales avec dans notre ligne de mire, l'élection des délibératifs ainsi que le premier tour des exécutifs agendés le 23 mars. Pour la première fois, toutes les communes éliront un Conseil administratif, le modèle d'un maire et de deux adjoints disparaissant dans notre canton.

Le PLR présente 35 candidates et candidats aux exécutifs dont 8 sont sortants. Treize magistrats ne se représentent pas, certains après des décennies d'engagement politique dans notre parti. Nous les remercions sincèrement et leur rendons hommage.

À cela s'ajoutent les candidats aux conseils municipaux pour compter plus de 350 prétendants PLR dans le cadre de ces élections, et ceci sans tenir compte des listes villageoises.

Le défi sera difficile à relever, la concurrence étant pléthorique. Néanmoins, la conjoncture est favorable, avec plusieurs magistrats en difficulté qui devraient nous permettre de contester des sièges, en particulier dans les exécutifs.

Cela fait plus d'un an que les associations se préparent et que les présidentes et présidents se réunissent pour affûter leur campagne.

Maintenir une forte présence des libéraux-radicaux dans les communes est primordiale pour notre parti. Nous avons besoin de défendre la responsabilité pour répondre

aux problématiques et aux défis actuels dans les communes, tels que la petite enfance, l'aménagement et le logement, la fiscalité, ou encore la mobilité. Je vous invite à vous battre pour plus de PLR pour construire un canton avec nos valeurs de liberté, de responsabilité, de solidarité et d'égalité des droits et des devoirs.

Avant les élections du mois de mars, le peuple suisse sera encore amené à se prononcer sur l'initiative des jeunes verts pour « une économie responsable respectant les limites planétaires », alors même que la loi sur la protection du climat vient d'entrer en vigueur le 1^{er} janvier. Vous aurez l'occasion de lire l'excellente présentation de cet enjeu par notre Conseillère nationale Simone de Montmollin en page 14 du *Nouveau Genevois*.

En vous remerciant pour votre engagement, je vous transmets, chers membres, chers sympathisants, mes meilleurs messages.

RÉDACTION

Le *Nouveau Genevois* est l'organe officiel du PLR Genève. Les articles ne reflètent toutefois pas nécessairement l'opinion du parti.
13, boulevard Émile-Jaques-Dalcroze · 1205 Genève
info@plr-ge.ch

ÉDITEUR RESPONSABLE

PLR Genève · T 022 818 42 42

RÉDACTRICE EN CHEF

Simone Cartier · simone.cartier@plr-ge.ch



ABONNEMENT

Membres : abonnement automatique
Non-membres : pour le recevoir gratuitement sous format électronique ou papier, écrivez un email à info@plr-ge.ch

CRÉATION ET RÉALISATION

Claire Dalcorso

CRÉDITS MAGAZINE

chat9780, Comugnero Silvana, Phichitpon, roibu,
U. J. Alexander, Wonderful Studio, xyz+ – Stock.adobe.com ;
Genève Tourisme ; Archigraphie – page 30 ; Onirism – page 33.

MARKETING & PUBLICITÉ

Contactez la rédaction · info@plr-ge.ch · T 022 818 42 42

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA, Rue des Sablières 13, 1242 Satigny

DOSSIER

MUNICIPALES 2025 : renforçons nos valeurs dans les communes !

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES SE DÉROULERONT
LE DIMANCHE 23 MARS, SUIVIES D'UN SECOND
TOUR POUR LES EXÉCUTIFS LE 15 AVRIL.

LE *NOUVEAU GENEVOIS* VOUS PRÉSENTE LES 35 CANDIDATS
PLR AUX CONSEILS ADMINISTRATIFS, PAR COMMUNE.





Claire Thibault-Bulliard
Anières

Âgée de 55 ans, je suis installée à Anières depuis 27 ans. Je siège au Conseil municipal depuis 6 ans. Fille d'agriculteurs, j'ai grandi au contact de valeurs fondamentales : le respect du travail bien fait, l'importance du bon sens et l'attachement à nos racines. Dotée d'une double expérience dans les secteurs privé et associatif, je prône l'intelligence collective pour des solutions innovantes. Mon programme met l'accent sur la préservation du cadre de vie, une gestion responsable et la cohésion sociale. C'est avec une vision inclusive et collaborative que je souhaite contribuer à écrire la prochaine page d'Anières, en favorisant le dialogue pour faire avancer des projets communs.



Ginior Rana-Zolana
Bardonnex

Depuis 2007, j'ai eu le privilège de servir notre commune en tant que membre du Conseil municipal, avec l'honneur de le présider à trois reprises (2013, 2016 et 2022). Aujourd'hui, fort de ce parcours et de cet engagement, je sollicite votre soutien pour rejoindre le Conseil administratif de Bardonnex. À la retraite, je serai pleinement disponible pour m'investir davantage auprès de vous. Rencontrer, écouter et collaborer avec les associations, organisations et résidents de notre commune sera au cœur de mon action. Mon réseau établi au fil des années constituera un atout pour renforcer nos projets et initier de nouvelles dynamiques bénéfiques pour tous.



Jean-Marc Carrillo
Bellevue

Résidant à Bellevue depuis 1992, j'assiste les maîtres d'ouvrage dans leurs projets d'acquisition et de rénovation immobilière. Je désire particulièrement œuvrer pour la modernisation de nos infrastructures et le développement de lieux de convivialité. Je ferai mon possible pour accroître le nombre de places en crèche et offrir à toutes les générations des prestations répondant à leurs besoins. Je suis également attaché à une fiscalité rigoureuse, gage d'une gestion financière saine.



Mylène Schopfer Sandoz
Bellevue

Après 13 ans au Conseil municipal, j'ai rejoint l'exécutif de Bellevue en 2020. Titulaire du brevet d'avocate et cadre à la FER Genève, m'investir et consacrer de mon temps à ma commune et ses habitants me tient à cœur. C'est pourquoi je me représente à l'élection du Conseil administratif en mars 2025. Je m'engage à poursuivre avec enthousiasme et détermination mon action pour le bien-être, la sécurité et la qualité de vie des Bellevistes, en restant à leur écoute et proche de leurs préoccupations.



Karl-Anton Baumann
Bernex

Après 10 ans au Conseil municipal, dont une année à sa présidence, je suis candidat au Conseil administratif. Architecte de profession, je défends une urbanisation maîtrisée, des infrastructures scolaires adaptées, une sécurité renforcée, des finances stables et une qualité de vie prioritaire. Je propose un moratoire sur de nouveaux projets urbains jusqu'en 2030 pour garantir un développement équilibré et durable de Bernex.



Raffaele Fraomene
Carouge

Élu en 2023 au CA, Raffaele Fraomene a tenu ses promesses de campagne. Il se caractérise avec des projets ancrés dans la réalité carougeoise. Il a mis en place des camps « sports et loisirs » pour enfants, un plan de mobilité pour le personnel communal, et une valorisation de la Police municipale. Pour la prochaine législature, il prévoit un plan d'encadrement pour les jeunes déscolarisés et les seniors. Il est proche et accessible. Il reste investi dans les associations.



Florence Lambert
Chêne-Bougeries

La biodiversité et les éléments patrimoniaux de Chêne-Bougeries bénéficient à l'ensemble du canton. Dans le respect de la propriété privée, il faut privilégier les projets de qualité intégrés dans leur environnement et doter la commune, qui a grandi, en équipements publics nécessaires. En cohérence avec une politique municipale attentive aux familles comme aux aînés, je m'engage entre autres pour remettre de la vie au centre et au Village, reconstruire Beaumelon, et entre autres, pacifier la mobilité.



William Locher
Chêne-Bougeries

Conseiller municipal depuis 2020, chef de groupe et Président de la commission des finances, j'aime connaître mes dossiers en détail. Ingénieur civil EPFL de formation, il m'est important d'offrir un cadre de vie de qualité aux communiens. L'administration communale et les équipements publics doivent être à leur service. Chaque franc prélevé, dépensé avec considération. Nos zones villas verdoyantes sont à entretenir dans le respect de la liberté des propriétaires.



Gilles Brand **Chêne-Bourg**

Notre société traverse une période de défis sans précédent, mais le découragement n'est pas une fatalité. Ensemble, nous pouvons promouvoir le courage par des actions concrètes : restaurer la confiance grâce à la transparence, investir dans l'éducation et la formation, soutenir l'entrepreneuriat local, renforcer la solidarité et les liens intergénérationnels, développer le sport accessible à tous et enrichir nos vies par la culture. Construisons un avenir où chacun peut s'épanouir pleinement.



Philippe Meyer **Chêne-Bourg**

Né le 15 février à Genève, marié, 2 enfants, maturité latine, Collège Calvin. Conseiller municipal, Chêne-Bourg et député suppléant au Grand Conseil. Enseignant d'économie et d'entrepreneuriat, je suis également membre du comité du Tennis Club de la Seymaz, du Club des mordus de chocolat, et responsable des visites de la Compagnie de 1602.

Mes objectifs sont les suivants :

- Redonner du pouvoir d'achat aux citoyens en baissant les trop nombreuses taxes.
- Soutenir nos commerçants en les choyant : ce sont eux qui créent la richesse !
- Sauvegarder la zone villas contre les barres d'immeubles d'A. Hodgers.



Norberto Birchler **Collonge-Bellerive**

Conseiller municipal. Membre de la direction d'un organisme de surveillance financier, marié, quatre enfants. Au Conseil municipal de Collonge-Bellerive depuis 2012 j'en ai été le président pendant l'année 2017-2018. Diplômé en lettres, ancien enseignant, j'ai aussi travaillé dans des associations actives dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Je suis un ancien membre du Tribunal des Prud'hommes et colonel EMG.

Je souhaite mettre mes compétences au service de notre commune, adapter les infrastructures aux besoins de la population et proposer des solutions pour maintenir notre cadre de vie exceptionnel.



Carole Lapaire **Collonge-Bellerive**

Avocate, mariée, trois enfants et deux petits-enfants. Quinze ans Conseillère municipale (2005-2020), présidente du Conseil municipal en 2007-2008, présidente de la commission sociale durant les trois législatures, j'ai une bonne compréhension du champ d'actions des autorités communales ainsi que des attentes de nos habitants.

Élue Conseillère administrative en 2020, en charge de l'environnement et du développement durable, de l'aménagement, du scolaire et du juridique et de la naturalisation, je souhaite, lors de cette prochaine législature, poursuivre et mener à bien les actions et projets en cours, pour le bien-être des habitants de Collonge-Bellerive et le développement économique de nos entreprises.



Edouard Cuendet
Cologny

Ayant grandi à Cologny, je suis marié et père de 2 enfants. J'ai été élu au Grand Conseil en 2004 et j'y ai siégé sans interruption jusqu'en 2023.

En 2020, j'ai été élu au Conseil municipal, que j'ai le privilège de présider depuis le 1^{er} juin 2024.

Fort de cette expérience politique de plus de 20 ans, j'aspire à accéder à l'exécutif communal. Un aménagement du territoire équilibré, un environnement préservé, une fiscalité attractive et une sécurité renforcée font partie de mes priorités.



Jules Munier
Cologny

Marié depuis 15 ans, papa, diplômé d'un doctorat en finance, Jules Munier a enseigné à HEC Lausanne et est responsable de la gestion discrétionnaire dans une banque universelle. Conseiller municipal depuis 16 ans, Président des finances depuis 10 ans, membre de nombreux comités et Président du Conseil municipal de Cologny de 2019 à 2020, Jules Munier a comme principaux objectifs politiques : moins d'impôts, plus de sécurité. Cologny a baissé 3 fois son taux de 2 points entre 2017 et 2024.



Albert Sirolli
Corsier

Conseiller municipal depuis 2015 et chef de groupe PLR Corsier, candidat au Conseil administratif pour les élections 2025.

Habitant Corsier depuis plus de 35 ans, j'ai une solide expérience en finance et en entrepreneuriat. Profondément engagé dans la vie communale, je suis parfaitement au fait des enjeux actuels et futurs de notre commune. Je suis motivé par une volonté de défendre des projets durables et d'assurer une gestion rigoureuse des finances.



Killian Sudan
Corsier

Originaire de Corsier, je suis avocat spécialisé en droit immobilier et dans l'aménagement du territoire. Ancien officier de sauvetage et juge d'instruction militaire, je m'efforce à trouver des solutions adaptées aux besoins des Corsiérois. Conseiller municipal depuis 2015, j'ai présidé le Conseil municipal à trois reprises, ainsi que plusieurs commissions clés. Engagé à promouvoir un développement harmonieux à Corsier, je me présente au Conseil administratif pour poursuivre cet engagement.



Natacha Buffet-Desfayes
Genève

Née à Genève en 1982, je me qualifie volontiers d'enfant du terroir devenue citadine. Enseignante, députée au Grand Conseil et cheffe de groupe, de nature tempérée, mais non moins résolue et dynamique, je souhaite porter ma vision qui est aussi, bien sûr, celle du PLR dont les valeurs et les personnes m'accompagnent depuis bientôt un quart de siècle !

Le potentiel extraordinaire de la ville de Genève, entre autres au niveau culturel, ne demande qu'à être mieux exploité, loin des postures clientélistes, dogmatiques et militantes qui caractérisent l'actuelle gestion de la Ville. Après 13 ans d'absence, le PLR pourra revenir au sein de l'exécutif et faire ainsi une différence.



Charles Buffle
Genthod

Enfant de Genthod, diplômé de l'École Hôtelière de Lausanne, j'aspire à mettre mon sens aigu du service et de l'amour de ma commune, au profit de l'ensemble des Genthousiens.

Au bénéfice de 25 ans dans la vente et dans la direction d'équipes pluridisciplinaires, mon expérience peut contribuer à relever les défis et charges croissantes dans la gestion d'une commune.

Le lien intergénérationnel, la responsabilité économique et environnementale, le respect des libertés et la lutte contre la surréglementation sont des thèmes et objectifs au centre de mes préoccupations.



Thierry Dérobert
Lancy

Déterminé à œuvrer pour les droits et le bien-être des Lancéens, je me présente au Conseil administratif pour apporter une vision de droite ambitieuse et pragmatique. Mon objectif est de freiner les dépenses communales afin de préserver le pouvoir d'achat de tous, tout en renforçant la capacité de notre ville à relever les défis futurs : défendre notre économie locale, limiter la surdensification, créer plus de places en crèches, rétablir la confiance dans l'administration et préserver notre bien vivre-ensemble.





Valérie Tissot-Buchoux
Grand-Saconnex

Je me présente avec enthousiasme aux élections au Grand-Saconnex, ma commune d'origine. Mon attachement à ses habitants provient de mon implication locale, notamment en tant que cheffe d'entreprise et propriétaire d'une pharmacie indépendante ainsi que plusieurs années de présidence de l'Association des Intérêts. Les préoccupations du quotidien des citoyens me touchent. Après cinq ans au municipal, je souhaite accéder à l'exécutif. Je prioriserai une meilleure utilisation des ressources locales.



Pierre Boccard
Meyrin

Ancien Conseiller municipal, 66 ans, marié et père de 2 filles. Je suis un homme de la terre, et mes racines font de moi, sans nul doute, le plus « vert » des PLR. Conseiller municipal pendant de nombreuses années, j'ai assisté et participé à des projets et réalisations considérables qui ont façonné le Meyrin d'aujourd'hui. A Meyrin, nous devons conserver et solidifier les liens entre les générations afin de nous assurer que nul n'est oublié ou laissé pour compte. Mon engagement consiste à mettre à disposition mes compétences et mon expérience dans le but de faire évoluer notre commune et de garantir le bien commun à travers le développement futur de Meyrin.



Jean-Pierre Pasquier
Onex

Conseiller administratif et député au Grand Conseil. Je souhaite poursuivre mon mandat pour répondre aux besoins des différentes générations en termes de logement, de mobilité ou d'infrastructures et renforcer la cohésion sociale. Pour garantir des prestations de qualité à la population, des finances publiques saines sont indispensables. Il est donc nécessaire de développer le tissu économique de la commune et d'améliorer les synergies intercommunales.



Fabienne Monbaron-Stress
Plan-les-Ouates

Députée, Conseillère administrative. Dicastères depuis 2011 : aménagement, constructions, sport, sécurité, administration générale et communication. Grâce à la confiance que la population m'accorde depuis 2011, j'ai le plaisir de faire évoluer de grands dossiers, comme ceux des Sciers et des Cherpines. Très attachée à Plan-les-Ouates – où ma famille vit depuis plusieurs générations – ma motivation est de contribuer à son développement ainsi qu'au bien-être de ses habitants et entreprises.



Pedro Basilio **Pregny-Chambésy**

Président du PLR Pregny-Chambésy et Conseiller municipal. Âgé de 48 ans, je suis chef d'entreprise expérimenté depuis 20 ans, marié et père de deux enfants.

Mon expertise précieuse en gestion, en leadership et en prise de décision me permet d'apporter une vision pragmatique et efficace à la gestion de Pregny-Chambésy. Mes objectifs sont de favoriser une participation active des citoyens dans les décisions locales, promouvoir des initiatives écologiques et durables, conserver et améliorer les atouts de notre commune, notamment en matière de fiscalité, services publics, de sécurité et d'infrastructures.



Isabelle Rasmussen **Pregny-Chambésy**

Isabelle Rasmussen, 46 ans, mariée, maman de deux enfants. Après une législature au Conseil municipal, j'ai été élue au Conseil administratif en 2015. Ces dix années m'ont permis d'acquérir une solide expérience dans les différents domaines de gestion d'une commune. Ma motivation et mon désir de continuer de mener à bien des projets demeurent intacts. Une bonne qualité de vie, une économie locale prospère et une vie locale agréable sont au cœur de mon engagement.



Philippe Plan **Satigny**

Vigneron à Peissy, 48 ans, marié, 3 filles. Ingénieur en microtechnique de formation, j'ai travaillé 10 ans dans les produits de luxe puis reconversion dans la viticulture. Deux mandats de Conseiller municipal. Mes objectifs : utilisation rationnelle des ressources humaines et financières de la commune ; restaurer le dialogue entre le Conseil municipal, administratif et administration. La mairie doit redevenir un interlocuteur fiable ; valoriser et développer le tissu associatif communal.



André Tinguely **Satigny**

Vivant depuis 1985 sur la commune de Satigny, et après avoir été adjoint au maire entre 2003 et 2007, je me présente à nouveau sur la liste PLR. Bien que cela fait 18 ans que j'ai quitté la mairie, je suis resté au courant de l'actualité communale au travers de diverses fondations communales pour lesquelles j'exerce mes mandats. Mon objectif principal est de redonner de la cohésion dans les instances communales : mairie, Conseil municipal et employés communaux. Et finalement de redonner de la cohésion entre la politique et les concitoyens.



Monica Suarez de Puga Uehlinger
Thônex

Je suis pharmacienne responsable à Thônex. Je me réjouis de répondre aux défis d'une commune en pleine mutation. Ainsi, dans une ville avec une grande mixité sociale, je souhaite développer la santé communautaire, l'offre d'accueil de la petite enfance, les relations intergénérationnelles, la pratique sportive et dynamiser l'économie locale. Thônex doit continuer à se doter d'infrastructures à la hauteur de ses ambitions et de ses responsabilités.



Florian Wünsche
Thônex

Enfant de la commune, je veux continuer mon engagement pour ma ville après 10 années au Conseil municipal, dont cette dernière en tant que président. Mon programme, en quelques points : sécuriser l'espace public avec plus de vidéoprotection et renforcer la prévention pour réduire les cambriolages ; offrir plus de services à la population, avec plus de culture, d'événements pour tous, et des solutions d'accueil pour les familles ; tout ceci en gardant une maîtrise des coûts, chère à notre parti.



Jérémy Annen
Troinex

Passionné par les métiers qui unissent et qui créent du lien social, je travaille depuis 25 ans au sein d'institutions genevoises privées, publiques et parapubliques. Élu depuis 10 ans au Conseil municipal, d'abord à Bardonnex puis à Troinex, je me suis engagé en politique pour être dans l'action et faire une différence dans la vie des gens. Mon objectif ? Une commune où il fait bon vivre, grandir et s'épanouir, grâce à une gestion rigoureuse et des solutions concertées et durables.



Grégoire Odier
Troinex

Grégoire Odier, 27 ans, avocat stagiaire et enfant de Troinex, je suis profondément attaché à ma commune et aux valeurs PLR qui l'ont aidée à se développer. Fondateur de la Jeunesse de Troinex et fort d'un mandat de 5 ans comme Conseiller municipal, je souhaite mettre mon expérience, mon dynamisme et mon engagement au service de notre communauté en rejoignant le Conseil administratif pour 2025.



Gian-Reto Agramunt Vernier

Âgé de 43 ans, marié, père d'une petite fille, avocat et Conseiller administratif. En cinq ans, j'ai piloté les finances de Vernier avec rigueur, réduisant significativement la dette communale de plus de 23 %, soit CHF 45 millions de dette en moins.

Mon objectif : poursuivre ce travail puis poser les bases d'une baisse du centime additionnel, essentielle pour redonner du pouvoir d'achat aux familles, actifs, seniors et entreprises locales, tout en maintenant des prestations de qualité.



Julien Marquis Versoix

Julien Marquis incarne un vent nouveau et dispose aussi d'une solide expérience. Avocat depuis 2016, il dispose d'un excellent réseau à tous les niveaux et connaît parfaitement le monde politique genevois et versoisien, mais aussi celui de l'entreprise, du travail et de la formation. Ses compétences juridiques et politiques comme ses qualités humaines seront particulièrement utiles à la mairie de Versoix, qui a rencontré de grandes difficultés depuis 2020.



Cédric Miche Versoix

Conseiller municipal depuis plus de 20 ans, Cédric Miche possède une connaissance approfondie des enjeux locaux ainsi que des besoins de ses concitoyens. Son engagement ne s'arrête pas à la politique : bénévole actif dans de nombreuses associations, il contribue régulièrement à promouvoir le vivre-ensemble. Cet engagement associatif témoigne de son attachement à la cohésion sociale et de sa capacité à travailler dans un esprit de collégialité, ce dont Versoix a grandement besoin.



Christian Robert Veyrier

Conseiller municipal depuis 2011, élu au Conseil administratif en 2020, j'ai à cœur de poursuivre ce qui a été initié, notamment la mise en place des infrastructures essentielles pour répondre à l'augmentation de la population. Les nouveaux projets sont la création de 90 places de crèches, de nouveaux espaces pour les commerces et la vie publique, ainsi que l'accompagnement des propriétaires de villas dans les obligations qui leur sont faites en matière environnementale.

DOSSIER

Limites planétaires et durabilité: pourquoi le NON à l'IN sur la responsabilité environnementale s'impose ?



Par Simone de Montmollin

Conseillère nationale, membre de la CEATE

LA RESPONSABILITÉ D'AGIR, LE DEVOIR ÉGALEMENT, POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SONT GARANTIS PAR NOTRE CONSTITUTION FÉDÉRALE (ARTICLES 73 ET 74). L'INITIATIVE POPULAIRE DES JEUNES VERT-E-X-S POUR « LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE » VEUT IMPOSER DES DÉLAIS ET DES OBJECTIFS DRASTIQUES AFIN DE RÉDUIRE NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL EN 10 ANS. IL EN RÉSULTERAIT UNE LIMITATION DISPROPORTIONNÉE DE NOS ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES. SIMONE DE MONTMOLLIN, CONSEILLÈRE NATIONALE, NOUS EXPLIQUE POURQUOI IL CONVIENT DE REFUSER CETTE INITIATIVE QUI MET EN PÉRIL NOTRE PROSPÉRITÉ ET LA JUSTICE SOCIALE.

« Compte tenu des délais et des restrictions disproportionnées qu'elle imposerait, cette initiative mettrait en péril notre prospérité et la justice sociale qui en découle. »

Il est indéniable que les activités humaines affectent l'environnement, et en tant que législateurs, nous avons la responsabilité d'agir pour limiter ces impacts. Agir est non seulement notre responsabilité mais également notre devoir, inscrit dans notre Constitution fédérale, notamment aux articles 73 et 74 relatifs au développement durable et à la protection de l'environnement. La mise en œuvre de ces deux articles signifie que les limites planétaires, en tant que concept, doivent être respectées.

L'initiative populaire des Jeunes Vert-e-x-s pour « **la responsabilité environnementale** » veut aller plus loin, et graver dans le marbre de notre **Constitution le devoir de limiter nos activités économiques**, en Suisse et à l'étranger, pour que d'ici 10 ans, notre impact environnemental ne dépasse pas les limites planétaires rapportées à notre population. La Confédération et les cantons devraient s'assurer que les mesures soient socialement acceptables en Suisse et à l'étranger. L'initiative est en revanche muette sur les moyens pour y parvenir.

Compte tenu des délais et des restrictions disproportionnées qu'elle imposerait, cette initiative mettrait en péril notre prospérité et la justice sociale qui en découle ; elle saperait notre capacité à financer cette transition.

FAUT-IL DONC MODIFIER LA CONSTITUTION ?

Le Conseil fédéral, comme le Parlement, ont estimé que non. D'abord, parce que le cadre légal actuel permet déjà la mise en œuvre du concept de limites planétaires, intégré dans les rapports sur l'environnement depuis 2018. Ensuite car le délai et les objectifs imposés ne respectent ni le principe de proportionnalité ni celui de

la durabilité. Enfin, en posant des limites à l'économie, sans considération pour les acteurs économiques eux-mêmes, elle est contraire au principe de durabilité ancré dans notre Constitution, fondé sur trois piliers : environnement, économie, social. Introduire une disposition constitutionnelle sans pouvoir garantir sa mise en œuvre serait inévitablement source de litiges et blocages.

Toutes nos politiques et stratégies tiennent compte de la durabilité de nos actions, de notre empreinte environnementale, et donc, in fine, visent les objectifs de cette initiative.

UN CONTRE-PROJET DIRECT VOULAIT SUPPRIMER LE DÉLAI DE 10 ANS

Ce contre-projet direct des Vert-e-x-s a été refusé par le Parlement car il vidait de sens l'objectif central de l'IN affiché par les initiants : celui de l'urgence.

Les initiants indiquent dans leur argumentaire que « la seule façon de pouvoir encore maîtriser la crise climatique et l'extinction des espèces serait d'agir de manière décisive dans les 10 ans, car jusqu'à présent, c'est le manque de volonté politique qui est la cause de tous les retards dans ce domaine. »

Récolter des signatures avec comme argument principal **l'urgence d'imposer un délai de 10 ans afin de contrer le manque de volonté politique**, pour ensuite proposer un contre-projet direct qui supprime ce délai, avec comme argument qu'il **n'y a pas de volonté politique pour le respecter**, a quelque chose de contre-intuitif sinon de contradictoire.

Des contradictions, il y en a d'ailleurs déjà dans le texte lui-même : d'une part l'IN délègue à la Confédération et aux cantons le soin de garantir l'atteinte des objectifs dans les 10 ans mais leur impose en même temps de tenir compte de l'acceptabilité sociale en Suisse et à l'étranger des mesures qu'ils prendront.

Il n'y a pas « d'acceptabilité sociale » sans « acceptabilité économique ».

La charge économique de la transition doit être supportable pour tous les acteurs et toutes les classes sociales. C'est le principe même de la durabilité. Cette préoccupation ne figure pas dans l'IN, et c'est là sa grande faiblesse.

Le PLR, en revanche, met cette responsabilité sociale au centre de ses actions, tout en respectant les « temps » démocratiques, nécessaires à l'acceptation de tout processus de changement.

Alors là où les initiants voient un « manque de volonté politique », il faut surtout y voir la marque de respect envers **les trois piliers de la durabilité** et envers notre **processus démocratique, fondé sur le consensus**. Cela suppose de prendre en considération différents facteurs permettant de trouver le meilleur équilibre.

En proposant ce contre-projet, les Vert-e-x-s n'ont pas pour autant renoncé à l'initiative, cherchant plus à provoquer le débat qu'à proposer des solutions concrètes.



« En posant des limites à l'économie, sans considération pour les acteurs économiques eux-mêmes, elle est contraire au principe de durabilité ancré dans notre Constitution, fondé sur trois piliers : environnement, économie, social. »

QUE RESTERAIT-IL DE L'IN SANS LE DÉLAI DE DIX ANS ?

Eh bien, la partie qui ne nécessite pas de modification constitutionnelle. Et pour laquelle tant le Conseil fédéral que le Parlement s'engagent déjà activement : à savoir une transition vers une société résiliente, qui place au centre la durabilité de ses actions. On rappellera ici que :

- Le développement durable et la préservation des ressources figurent dans plusieurs articles de la Constitution fédérale, notamment aux articles 2, 54, 73, 74, 104 et 104a.
- Des objectifs contraignants ont été fixés, comme par exemple la loi sur le climat et l'innovation imposant l'objectif de zéro net émission en 2050, la loi sur l'approvisionnement en électricité reposant sur des énergies renouvelables, la loi sur le CO2 (qui impacte significativement le parc véhicules et l'aviation) ou encore les nouvelles dispositions sur l'économie circulaire pour lutter contre l'énergie grise et favoriser l'économie des ressources.
- La Suisse s'est dotée de politiques ambitieuses en faveur de la nature, de la biodiversité, des eaux, de l'air, du sol, de l'agriculture, de l'aménagement du territoire, des transports, etc.
- Les stratégies et objectifs sont mis en œuvre grâce à des plans de mesures concrets, financés sans peser démesurément sur les citoyennes et citoyens.

LE NON S'IMPOSE

Grâce aux mesures déjà prises, notre empreinte globale par personne a diminué d'environ 30 % en 25 ans. Si les inquiétudes des jeunes pour leur avenir est légitime, nous ne voulons pas, à la faveur d'une initiative déposée opportunément en année électorale, remettre en question le chemin pris. Des mesures drastiques mettraient en péril notre économie et saperaient notre capacité à financer cette transition durablement.

Un équilibre entre promotion de politiques incitatives, d'innovations et de coopération internationale nous offre des conditions plus efficaces pour mettre en œuvre le concept de limite planétaire durablement, qu'en imposant de manière unilatérale des mesures précipitées. Nous devons maintenir le cap fixé et ne pas ménager nos efforts pour atteindre nos objectifs.

« Grâce aux mesures déjà prises, notre empreinte globale par personne a diminué d'environ 30 % en 25 ans. »

Prise de position du PLR : Aéroport international de Genève



Le PLR soutient une politique de transport régionale multimodale et complémentaire, contribuant à la prospérité du canton et respectueuse de la qualité de vie de ses habitants.

Le PLR souligne que le développement de la plate-forme aéroportuaire est essentiel pour la prospérité du canton ainsi que de toute la région, mais également pour le fonctionnement de la Genève Internationale ainsi que pour permettre aux Genevois et à nos hôtes de bénéficier d'une infrastructure de premier ordre et adaptée aux besoins.

Le PLR soutient une intégration harmonieuse de l'aéroport de Genève dans son contexte territorial contraint. Le parti reconnaît les inquiétudes des habitants des communes riveraines quant aux nuisances de l'aéroport. Il appuie tout particulièrement l'augmentation significative des taxes aéroportuaires dès 22 heures afin de réduire significativement les mouvements la nuit.

Le PLR tient à rappeler que les défis liés à l'évolution de l'aéroport doivent être relevés dans un dialogue constructif entre partenaires, tout particulièrement avec les communes.

Le PLR est également conscient de l'impact financier pour les propriétaires de biens immobiliers sis à l'intérieur des courbes de bruit et soutient une prise en compte de ce critère dans la valorisation de ces biens, en vue d'y alléger la charge fiscale.

ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT : UN ÉQUILIBRE SOUHAITÉ

Le PLR soutient la mise en place d'incitatifs pour les compagnies utilisant des appareils de dernière génération. Ces appareils génèrent jusqu'à 50 % de nuisances sonores en moins que les appareils de la génération précédente (exemple : Airbus A320neo). Le parti salue l'augmentation d'environ 30 % de mouvements des avions les moins bruyants en 2023 par rapport à l'année précédente, atteignant un tiers des mouvements.

Conscient de la perte de valeur importante subie par les propriétaires dans la zone de cadastre de bruit, le PLR soutient un usage facilité du fond de l'Aéroport international de Genève pour les mesures d'isolation acoustique des logements touchés. Le parti souhaite également une adaptation de la valeur locative pour les propriétaires sis sous la zone de bruit. Pour ce faire, le PLR a déposé des textes tant au niveau communal que cantonal.

La gestion des abords de la plate-forme aéroportuaire doit pouvoir en faciliter l'accès mais également minimiser les nuisances routières. Cette stratégie doit tenir compte de la complémentarité des modes de transports. Les accès par différents moyens de transport doivent ainsi être adaptés. Le PLR demande le plein et entier raccordement de l'aéroport au réseau ferré du Léman Express sans avoir à changer de train à Cornavin.

Du point de vue économique, le PLR rappelle que la modernisation de l'aéroport continuera à nécessiter des travaux importants durant les prochaines années. Les infrastructures aéroportuaires sont indispensables au développement de l'économie et de la Genève Internationale. Il est donc nécessaire d'investir pour maintenir la qualité de ces dernières.

Le bâtiment principal de l'aéroport a été construit en 1968 pour accueillir 7,5 millions de passagers. Il en a accueilli près de 18 millions lors du record de 2019. Il n'est donc plus possible de maintenir la qualité des infrastructures de la plate-forme sans investissements importants. La nouvelle aérogare (projet CAP 2030) aura pour objectif d'adapter le terminal aux besoins qualitatifs actuels des usagers tout en l'adaptant aux normes environnementales les plus exigeantes.

Le PLR soutient par ailleurs l'aéroport dans ses efforts pour proposer une offre de longs courriers qui réponde aux besoins de la région.

Finalement, l'importance de l'aviation d'affaire pour l'économie de la région n'est plus à démontrer. Cette dernière est un rouage central pour les secteurs de l'horlogerie, mais également de la finance et de la Genève Internationale. Le maintien d'une offre diversifiée est donc essentiel pour la prospérité de Genève. Cette offre doit par ailleurs s'adapter aux dernières normes environnementales et de bruit.

L'ACTION POLITIQUE

Le PLR demande aux autorités politiques de poursuivre leur dialogue avec l'Aéroport international de Genève ainsi que la Confédération afin que les préoccupations des riverains soient écoutées et considérées.

Le PLR souhaite que le dialogue porte des fruits concrets. En ce sens, la présidence de la Commission consultative pour l'accompagnement de l'évolution de la plate-forme aéroportuaire par la Conseillère d'État Mme Fontanet est un gage important de rigueur et de considération des inquiétudes de la population.

L'Aéroport international de Genève est essentiel pour le canton. Le PLR estime que seules la concertation et la prise en considération de tous les intérêts permettront de garantir la prospérité et la qualité de vie des Genevois.

COMMENTAIRE

Il a parfois été reproché au PLR de mener une réflexion purement économique quant à la gestion de l'Aéroport international de Genève. La prise de position du parti présentée dans le *Nouveau Genevois* balaie ces reproches en prenant en compte les appréhensions des communes voisines liées aux nuisances de la plate-forme. Plutôt que d'édicter des interdictions, le PLR souhaite que les conditions cadres, au niveau des taxes aéroportuaires, encouragent l'utilisation d'avions de dernière génération ainsi que les horaires de jour. Cela doit permettre de préserver une infrastructure cruciale pour notre prospérité tout en réduisant les nuisances pour le voisinage.

L'AVENIR DE LA LIBERTÉ : Unir les libéraux pour redonner du pouvoir aux démocraties



Par Lester Martinez

LE 64^e CONGRÈS LIBÉRAL INTERNATIONAL A EU LIEU À SANTIAGO DU CHILI DU 29 NOVEMBRE AU 1^{er} DÉCEMBRE 2024. CET ÉVÉNEMENT A RÉUNI DES PERSONNES VENANT DE TOUS LES CONTINENTS, AVEC DES VALEURS COMMUNES ET UNE ENVIE DE TOUT METTRE EN ŒUVRE AFIN DE PROTÉGER LA DÉMOCRATIE ET LE RESPECT DES DROITS HUMAINS. CE FUT L'OCCASION DE DÉBATTRE DE THÈMES ALLANT DU FUTUR DU LIBÉRALISME, AUX ENJEUX DE L'IA OU ENCORE DE LA VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE CONTRE LES FEMMES. LESTER MARTINEZ NOUS EN RÉSUME ICI AVEC ENTHOUSIASME LES TEMPS FORTS, IL ESPÈRE QUE CE CONGRÈS SERA UNE AVANCÉE DANS LA DÉFENSE DE LA LIBERTÉ ET DES DROITS FONDAMENTAUX QUI NOUS CONCERNE TOUS.



« Il existe une force motrice plus puissante que la vapeur, l'électricité et l'énergie atomique : la volonté. »

Albert Einstein

En assistant au 64^e Congrès LI (libéral International) qui avait comme thème le titre de cet article, j'ai retrouvé un élan de jeunesse pour mes engagements les plus importants, ceux qui s'étaient passablement dissipés dans une sorte de retenue collective que j'avais fini par plus ou moins intégrer au fil du temps. Quoi qu'il en soit, j'ai pu renouer avec mes convictions les plus profondes concernant la paix et la justice à l'échelle mondiale. C'est donc avec un cœur plein de reconnaissance que je m'apprête à vous faire part de mon enthousiasme et de mes engagements renouvelés en faveur de la liberté et de la démocratie sur le plan international.

La dimension universelle de la doctrine libérale

Le fait de pouvoir rencontrer à Santiago du Chili des personnes venant de tous les continents, avec lesquelles nous partageons des valeurs communes, a ravivé quelque chose qui touche à mon âme, un fort appel qui interpelle mon essence humaine à sortir de mon silence et en même temps, c'est un réveil qui a repositionné en moi la dimension universelle de la doctrine libérale et de ses principes. Représenter le PLR selon le mandat qui m'a été confié. J'ai réussi à rester humble face aux nombreux compliments formulés envers la Suisse et envers ceux qui participent à sa réussite. Je vous les transmets ici, avec grand plaisir.

Félicitations au PLR Suisse

Lors des élections pour le nouveau Comité, les félicitations du PLR ont été transmises aux élus entrants et sortants, de même qu'aux organisateurs et aux partis hôtes qui ont fourni un excellent niveau d'accueil et d'accompagnement au plus de 200 représentants des partis politiques libéraux et démocrates qui participaient à différentes conférences et ateliers ; il fallait choisir parmi un vaste choix selon l'intérêt de chacun, tel que : le futur du libéralisme, l'avenir de la liberté, les droits humains, la liberté de croyances, l'IA et ses enjeux en politique, la démocratie libérale et la gouvernance, la coopération transatlantique, la répression transnationale, la transition énergétique, la violence psychologique contre la femme en politique, la démocratie sous pression, les prisonniers politiques et l'autoritarisme en Amérique latine, entre autres.

Le libéralisme, une source d'inspiration supérieure

J'avais secrètement espéré, plus en forme de rêve que d'objectif à atteindre, pouvoir assister à un tel événement. J'avais laissé ceci au ressort d'un miracle, aujourd'hui c'est chose faite ! J'avais besoin de savoir si je trouverais encore dans le libéralisme, une source d'inspiration supérieure, car je dois reconnaître avoir connu quelques épisodes de désenchantements ; la vérité est que les défis seront

toujours présents et que malgré ceci, nous devons poursuivre dans la direction que pointe la boussole de nos valeurs.

La Paix et les droits humains

Les grands conflits et les menaces nous rappellent la raison de la Paix et nous savons bien que celle-ci est difficilement atteignable sans justice et sans liberté. S'engager à défendre la démocratie et le respect des droits humains ailleurs dans le monde peut signifier, selon les circonstances, un arrêt de mort, la prison ou la persécution. N'oublions pas que nous avons notre part de responsabilité morale quand il s'agit de défendre la liberté.

La dimension politique des droits humains m'intéresse et je suis très conscient des efforts et apports de la Suisse en tant que garante du DIH, qui en plus, aura la délicate tâche d'être à la tête du Conseil des droits humains au sein de l'ONU pour les deux prochaines années.

Efforts des institutions internationales

Le Comité International libéral des droits de l'homme et la Fondation Nauman présents à l'événement, ainsi que d'autres institutions, fournissent des efforts permanents à leurs niveaux, mais je crois que c'est avec notre propre volonté et notre liberté individuelle, que nous pouvons soutenir avec force toutes les initiatives et

actions que le PLR serait en mesure de porter en faveur de la liberté au-delà de nos frontières, encourager la collaboration en ce sens avec les groupes libéraux en Europe et ailleurs, tels que ALDE, RENEW ou RELIAL, et au niveau local, par exemple, l'excellente initiative pour soutenir le MICR dans son rôle de mémoire pour l'humanité.

Sortons de notre « petit chez nous »

Je lance un appel à sortir de la frontière mentale du « petit chez nous » qui est la Genève ou il fait bon vivre et s'ouvrir un peu plus sur le « grand chez nous » qu'est la planète terre. En tant que libéraux, la défense de la liberté et des droits fondamentaux nous concerne pleinement ici et ailleurs. L'intensité de mon enthousiasme est certainement due à l'urgence actuelle de Paix et de Liberté. La puissance de volonté est non négligeable et il est temps de prendre courage pour défendre sans retenue nos croyances et nos valeurs.

Je tiens à remercier toutes les personnes apparues dans un timing parfait, qui ont rendu possible ma participation à cet événement, ainsi que le bureau international du PLR Suisse qui m'a accordé son vote de confiance, quelle grâce !

Pour une école heureuse



Par Jacques-Simon Eggly

À GENÈVE, LA CONSEILLÈRE D'ÉTAT ANNE HILTPOLD, CHEFFE DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, A RÉUNI UNE GRANDE PARTIE DES ENSEIGNANTS. QUELLE BONNE INITIATIVE ! COMMENT SERA ORGANISÉE LA SUITE, ET QUELS RÉSULTATS EN ATTENDRE ? ON VERRA. LE BUT GÉNÉRAL AFFICHÉ EST D'OUVRIR DES PISTES DANS LA PERSPECTIVE DE RÉFORMES IMPORTANTES.



« Il n'est pas normal que tant de collégiens se sentent opprimés au lieu de ressentir de l'intérêt et même du plaisir. »

« *Le postulat selon lequel chaque adolescent devrait être bon dans toutes les matières pour obtenir son diplôme de maturité est-il le meilleur ?* »

Depuis des décennies, la question de l'école m'a fortement intéressé. Et raison des circonstances de la vie, j'ai ajouté à mes autres activités, durant plus de vingt ans, un enseignement à temps partiel. Ce fut une grande satisfaction. J'ai toujours pensé que l'organisation de la scolarité était une tâche prioritaire de l'État.

Je livre ici quelques réflexions, étant entendu qu'elles sont discutables.

Donc, première constatation. Un sondage fait auprès d'un éventail de collégiens tendrait à montrer que nombre d'entre eux sont déprimés, fatigués, déçus par leur vie scolaire. À recevoir certes avec précaution ; mais si c'est largement vrai, c'est vraiment inquiétant. Personnellement je connais des adolescents qui ressentent les choses ainsi. Évidemment, tout le monde n'est pas Montaigne, qui a aimé ses études sur mesure si particulières. Un privilégié conduit vers l'humanisme. Toutefois je me pose une question. Le postulat selon lequel chaque adolescent devrait être bon dans toutes les matières pour obtenir son diplôme de maturité est-il le meilleur ? Autrement dit, celui ou celle qui désire prendre du temps pour la littérature, les langues anciennes, la philosophie, l'histoire doit-il, doit-elle, régater avec les esprits plus scientifiques qui trouvent leur aise avec les maths, la physique, la chimie, et qui n'ont guère de goût pour les sciences dites humaines ? Les uns comme les autres ne passent-ils pas un temps énorme, usant, afin de ne pas être largués dans les branches qu'ils ne prisent guère ; ne dégageant du coup pas assez de temps pour ce qui les motive ? Cela ne concerne pas ceux qui ont des facilités en tout et, encore une fois, je pose la question et serai attentif à l'objection. Donc, ne faudrait-il pas un système plus souple, les littéraires abordant un programme différent de celui des scientifiques ? À l'inverse, les esprits scientifiques, ne pourraient-ils pas bénéficier d'approches plus légères mais nourrissantes sur les branches littéraires ? Et puis, ne pourrait-on pas avoir des classes en mouvement, tel regroupement pour telle branche, et d'autres ailleurs ? Une sorte de souplesse, aboutissant à des diplômes finaux différenciés ? En tout cas une appréciation de la situation me semble nécessaire. Il n'est pas normal que tant de collégiens se sentent opprimés au lieu de ressentir de l'intérêt et même du plaisir.

Cela étant, peut-être trop d'élèves entrent-ils au collège, voire plus tard à l'université. Il y a d'autres filières, d'autres formations qui ne devraient pas être dévalorisées. Il y a des offres d'écoles spécialisées et d'apprentissages pratiques. Personnellement, j'ai toujours eu le critère suivant de jugement. Celui ou celle que j'observe fait-il ce pourquoi il est fait et le fait-il bien ?

Encore une conviction à propos des enseignants. Il y en a tant qui aiment leur métier. Il y en a aussi qui sont devenus enseignants par défaut et non en raison d'une passion pour la transmission. Je pense qu'il faut valoriser l'image du professeur, en lui permettant de se donner à fond. Une vocation. Un porteur d'un récit, d'une pédagogie, et non pas un distributeur de documents à commenter. Que ce soit un professeur d'histoire ou de maths, ceux qui marquent sont ceux qui font don de leur personne à leurs élèves durant l'heure de cours. De cela, je suis persuadé.

Mais alors, ils doivent aussi être soutenus, protégés, par les doyens, les directeurs, et jusqu'en haut de la hiérarchie. Or, ce n'est pas toujours le cas. Protection nécessaire aussi face à certains parents peu respectueux du corps professoral et soutien à une exigence de discipline. Sans parler du rempart ferme de la laïcité à maintenir sans hésitation.

Un dernier mot à propos de l'enseignement supérieur, universités et écoles fédérales. Là aussi, une réflexion serait nécessaire au sujet du stress des étudiants. Finalement, la grande question est celle-ci : que reste-t-il d'utile, de nécessaire, de fécond chez le jeune devenu adulte et engagé dans une activité ? Une tête bien faite, ou une tête bourrée, qui ne réussira même plus à demeurer pleine ?

Voilà en vrac des réflexions que j'exprime. Je me demande si les discussions autour de la Conseillère d'État en rejoindront quelques-unes. En tout cas, je serais satisfait si tels ou tels enseignants, ayant eu vent de ce billet, me donnaient leurs opinions, fussent-elles contraires. Il me semble que c'est un débat essentiel.

Les dernières actualités du Grand Conseil

Le *Nouveau Genevois* innove et vous propose un nouveau format pour vous tenir au courant des actualités liées au travail de notre députation au Grand Conseil. Tour d'horizon des différents objets traités au Parlement, des derniers objets déposés par le groupe PLR, sans oublier la liste des objets pendants.



Par Lea Di Benedetto
Assistante parlementaire

FOCUS SUR...

Le contreprojet à l'IN 178 « Pour la réduction de l'impôt sur les véhicules » a été accepté en votation populaire le 3 mars 2024 et va déployer ses effets dès le 1^{er} janvier 2025. De nombreux contribuables ont reçu leur avis de taxation pour l'impôt auto et ont découvert avec effroi une augmentation très importante pouvant atteindre 1000 %. La loi impose de payer la taxe en une seule fois et avant le 1^{er} janvier. Un tel délai est bien trop court pour faire face à une dépense aussi importante et imprévue.

Il est à noter que si ces effets douloureux et inacceptables avaient pu être anticipés, le PLR aurait modifié le contre-projet. Or, à l'époque, aucune des simulations proposées par l'administration n'avaient révélé de tels effets de bord et de seuil.

Face à la triste réalité de cette loi pour un certain nombre d'automobilistes genevois, le PLR a agi rapidement pour travailler sur une résolution immédiate et rapide de cette situation. Amendé par le Conseil d'État, le projet de loi déposé en urgence par notre députée Céline Zuber-Roy permettra de surseoir, en 2025 et 2026, au paiement de la taxe et ce jusqu'au 30 juin. Il permettra aussi un paiement échelonné de cet impôt.

Le projet de loi déposé par le PLR a reçu le soutien d'une large majorité du Parlement, mais également du Conseil d'État qui a considéré que ce texte était le seul à même d'offrir une réponse rapide à la population.

COMPTE-RENDU DES DERNIÈRES SESSIONS

BUDGET 2025

Le vote du budget, c'est un acte politique fort qui reflète le consensus qu'une majorité politique a pu trouver. Or, le budget ne se décide pas sans tenir compte des circonstances du moment.

Le budget 2025 tient compte du fait que la population, à deux reprises entre 2023 et 2024, a accepté les baisses d'impôt portées par le PLR. Il intègre ces baisses d'impôt qui permettent aux Genevois d'augmenter leur pouvoir d'achat et de bénéficier des avantages que doivent lui offrir les très bons chiffres des comptes de l'État de ces dernières années.

Le PLR a tout de même estimé nécessaire de rappeler quelques chiffres et constats d'importance : la population a crû de 12 % ces dernières années, tandis que les charges de l'État ont augmenté de

28 %, aucune réflexion n'est menée sur la validité des prestations votées les années précédentes et les postes augmentent de plus de 2 %.

Pour l'heure, malgré les critiques et inquiétudes qu'il a formulées, le PLR fait le choix, raisonnable et consensuel, de « courir en équipe » et de franchir, avec une très large partie du Parlement, la ligne d'arrivée de la grande course annuelle du budget.

SAUVONS LE MUSÉE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE !

Le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (MICR) est un rouage central et primordial dans les liens qui unissent la Suisse et le reste du monde au droit humanitaire. Il joue un rôle essentiel dans la diffusion d'informations

et de documents permettant de mieux comprendre les nombreux et importants enjeux liés au droit international humanitaire.

Or, la Confédération a récemment affiché sa volonté de ne plus financer le musée. Le retrait du financement fédéral aurait ainsi pour effet désastreux de retirer un quart du budget global du musée, menaçant son existence et sa pérennité.

Le PLR se félicite d'avoir su rassembler les différents groupes du Parlement autour de ce projet de motion. Nous ferons en sorte de lui assurer un avenir radieux.

POUR UN CONTOURNEMENT DE SORAL QUI RÉPONDE AUX PRÉOCCUPATIONS DES HABITANTS DU SUD DU CANTON

Cette motion découle d'un travail réalisé pour répondre aux

attentes de la région de Soral. La problématique de la circulation routière dans la région est un sujet qui a plusieurs fois fait l'objet de débats au sein du Grand Conseil. On relèvera notamment le dépôt de trois pétitions en 20 ans, mais aussi le dépôt d'un projet de loi proposé par le PLR en 2016. Ainsi, prévoir ce type de contournement de nos villages est non seulement indispensable pour la qualité de vie des habitants, mais également nécessaire à la mobilité des travailleurs dans ce canton. Le PLR se réjouit ainsi du vote de cette motion et continuera à s'engager en faveur de voies de communication dégagées et qui ne traversent pas directement nos villages.

DERNIERS OBJETS DÉPOSÉS :

MOTION SUR LES TAXES UNIVERSITAIRES

Cette motion réclame plus de liberté pour les étudiants de l'Université de Genève afin qu'ils disposent du droit de ne pas contribuer financièrement ni automatiquement à la faïtière et syndicat des étudiants (CUAE). Les étudiants devraient en outre pouvoir disposer de la possibilité de contribuer à l'association de leur choix. Le système actuel oblige les associations universi-

taires à rejoindre la faïtière pour recevoir des subventions, même si les valeurs que cette dernière promet sont bien différentes des leurs. Les agissements de l'association faïtière depuis de nombreuses années ont prouvé qu'elle ne représentait qu'une infime partie des étudiants en suivant un modèle de pensée bien précis. Sous couvert d'être la représentante de tous les étudiants et des associations universitaires, ce sont ses

propres valeurs et statuts qu'elle défend comme elle l'entend.

MOTION SUR LA GOUVERNANCE NUMÉRIQUE

Cette motion appelle le Conseil d'État à élaborer une stratégie permettant à Genève de se positionner comme capitale de la gouvernance numérique mondiale, du fait de sa légitimité dans le traitement de plusieurs thématiques telles que : la

souveraineté numérique, la cybersécurité, l'impact de l'intelligence artificielle, la modération en ligne, la désinformation et le partage des données. Le canton fournit un espace neutre et inclusif pour les débats sur la politique numérique, reconnu par la majorité des acteurs internationaux comme une plateforme où des points de vue différents peuvent être exprimés.

LES PROJETS ENCORE PENDANTS AU GRAND CONSEIL

Pour en savoir plus, retrouvez tous les descriptifs, l'état des objets, les projets déjà adoptés et le programme complet du parti sur notre site plr-ge.ch

AMÉNAGEMENT ET LOGEMENT

PL 13494

« Équipements publics : cession des parcelles au profit de la commune de situation du bien-fonds »

PL 11400

« Pour favoriser la réalisation de logements »

M 2997

« Création de logements : compter les mètres carrés plutôt que les pièces »

ÉTAT ET FINANCES PUBLIQUES

PL 13267

« Des transferts de compétences pour un meilleur accueil dans les ports genevois »

PL 13249

« Lieu de résidence des collaborateurs du département »

PL 13196

« Quelles compétences pour la gouvernance des institutions de droit public ? »

PL 13158

« Pour une justice des baux et loyers efficiente et spécialisée »

PL 13077

« Pour une Cour constitutionnelle qui respecte le fédéralisme »

PL 12901

« Transparence en matière de rémunération des dirigeants d'institutions de droit public »

PL 12793

« Pour que l'État reste un créancier responsable, fiable et solidaire »

PL 12575

« Maîtrise des engagements »

PL 12574

« Maîtrise des charges »

PL 11548

« Caisse de pension de l'État prise en charge paritaire de la cotisation »

M 3079

« Placer Genève comme capitale de la gouvernance numérique »

EMPLOIS ET ÉCONOMIE

PL 13524

« Donnons aux magistrats judiciaires les mêmes conditions de départ à la retraite que le personnel de l'État »

PL 13448

« Pour que les manifestations n'entravent pas les principaux axes de circulation et ne pèjorent pas les commerçants »

PL 13445

« Pour que les jobs d'été continuent à exister à Genève »

PL 11716

« Ouverture du samedi »

PL 11715

« Ouverture du dimanche »

FISCALITÉ

PL 12247

« Réduisons les impôts des personnes physiques »

PL 11491

« Imposition communale au lieu de domicile »

M 3034

« Abaissons maintenant la valeur locative sous le couloir de bruit ! »

MOBILITÉ

M 3068

« Déposons et récupérons nos plaques d'immatriculation dans nos offices postaux »

M 3060

« Pour un accès à des transports individuels adaptés, au prix des transports publics, pour les personnes à mobilité réduite ne pouvant utiliser les TPG »

M 3058

« Analyser les opportunités offertes par la mobilité de l'économie de basse altitude pour le Grand Genève »

M 3025

« Modification du RPSFP – Permettons aux deux-roues motorisés de trouver une place ! »

M 3002

« Pour l'étude d'une liaison ferroviaire directe entre Genève et Londres »

M 2991

« Pour la sécurité des usagers, faisons la lumière sur nos routes »

SÉCURITÉ

M 2950

« Pour que cessent les rixes entre bandes de jeunes »

M 3035

« Pour prévenir la délinquance juvénile »

R 1046

« Stop au deal et à la consommation de crack dans nos rues »

SANTÉ

M 3015

« Pour plus de professionnels de santé formés en Suisse »

ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE

PL 13446

« Favorisons la transition énergétique : simplifions l'installation de pompes à chaleur »

M 3011

« Pour une simplification de la charge administrative des agriculteurs »

COHÉSION SOCIALE, FAMILLE ET GÉNÉRATION

M 3030

« Pour que l'Université et les Hautes Écoles restent des espaces de débats et de tolérance »

M 3010

« Interventions de réassignation sexuelle : pour un consentement éclairé et un bon encadrement médical »

ÉCOLE ET FORMATION

PL 13499

« Pour la valorisation de l'engagement de milice par les Hautes Écoles genevoises »

PL 13214

« Pour un meilleur soutien aux jeunes en difficulté scolaire au CO »

PL 12661

« Moins de tâches administratives, plus d'heures d'enseignement au cycle d'orientation »

M 3082

« Taxe universitaire et contribution financière aux associations d'étudiants : pour le libre choix des étudiants de l'Université de Genève »

M 2999

« Éducation sexuelle à l'école : pour une brochure adaptée à nos jeunes ! »

M 2998

« Pour des camps de ski en faveur de toutes et tous, une pratique saine et démocratique à encourager dans un pays alpin »

M 2887

« Des solutions concrètes pour améliorer le cycle d'orientation ! »

NOTRE PROGRAMME



NOS ACTIONS

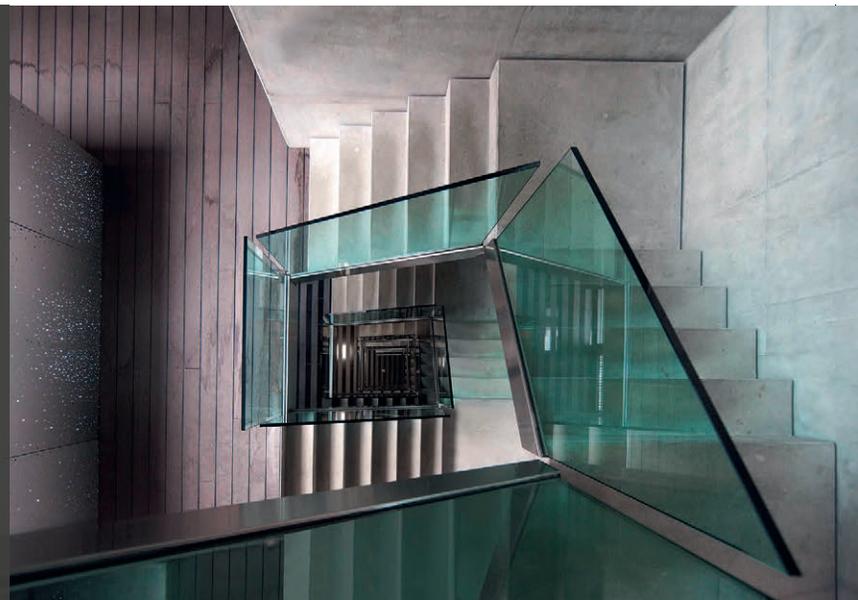


L'immobilier de tous les possibles

VENTE – DÉVELOPPEMENT – GÉRANCE – RÉNOVATION

spg.ch

GENÈVE – NYON – LAUSANNE



À LA RENCONTRE DES ASSOCIATIONS COMMUNALES

INTERVIEW

de Julien Marquis et Cédric Miche

Candidats au Conseil administratif de Versoix

QUOI DE NEUF À VERSOIX ?

Sur le plan politique, Versoix connaît des années compliquées. Sans le PLR, la Mairie est déboussolée. Mécontente totale à l'exécutif, guerre judiciaire perdue contre des médias, explosion des frais internes, le tableau est sombre.

QUELS SONT LES ENJEUX POUR LES ANNÉES À VENIR ?

Les défis sont de taille : des infrastructures communales arrivent en fin de vie, comme les écoles primaires et le centre sportif, par exemple. Le bourg historique peine à s'animer, il faut une stratégie pour l'économie et le tourisme. Les lieux de vie manquent cruellement, le soir notamment, depuis la fermeture du pub, un symbole ! Les sociétés locales portent à bout de bras la vie locale et certaines tirent la langue.

VERSOIX, EN UN MOT ?

La fierté ! Il fait bon vivre à Versoix, petite ville mais aussi village à la fois. Il faut continuer de cultiver cet esprit versoisien, si attachant.

COMMENT ABORDEZ-VOUS LES ÉLECTIONS COMMUNALES DU PRINTEMPS PROCHAIN ?

Il est urgent de mettre en place au Conseil administratif une équipe capable de travailler ensemble pour Versoix. C'est ce que nous proposons, tout simplement, en rassemblant très largement. Nous espérons conquérir deux sièges à l'exécutif, et faire élire également le représentant du Centre, avec, en plus, le soutien des vert'libéraux, qui ne présentent pas de candidat.

L'occasion est unique, pour le PLR, de gagner les élections et d'offrir un véritable changement, de méthode et de politique. Notre tandem est uni, notre équipe de candidats au Conseil municipal est formidable, il y a un véritable enthousiasme et une envie d'en finir avec les bisbilles à la Mairie. Cette confiance est aussi une responsabilité, qui nous oblige, et nous mettons tout en œuvre pour gagner dans quelques semaines.

Finalement, c'est avec le soutien des membres et des électeurs que nous y parviendrons. Chacun est un ambassadeur incroyable et nous sommes infiniment reconnaissants de leur soutien.

ENSEMBLE pour Versoix!

Julien Marquis

Cédric Miche

au Conseil administratif le 23 mars 2025!

Apéritif des vœux Brasserie des Halles de l'Île





Balestrafic: fort par nature!



Déménagement local ou international
Déménagement d'entreprises
Stockage et garde-meubles
Transport et livraisons

Ce n'est pas un hasard si nous avons choisi l'éléphant comme symbole. Cet animal représente la force, l'intelligence, mais aussi l'esprit d'équipe et la loyauté. Des valeurs qui sont les nôtres et que nous partageons avec nos clients.

Quels que soient vos besoins en terme de logistique, de stockage ou de déménagement, nous avons votre solution.

Pour vous en convaincre, il ne vous en coûtera rien, si ce n'est le temps que vous voudrez bien nous consacrer afin que nous étudions et comprenions vos besoins.

BALESTRAFIC

www.balestrafic.ch

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00